

CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL (AES)



COMMUNIQUÉ FINAL

—

Deuxième Conférence des Responsables des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche de la Confédération des États du Sahel (AES)

Ouagadougou, les 13 et 14 octobre 2026

1. Conformément à la vision commune de Leurs Excellences le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'État, Président de la Confédération AES, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État de la République du Mali, et le Général d'Armée Abdourahamane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'État, s'est tenue à Ouagadougou, les 13 et 14 octobre 2026, la deuxième Conférence des Responsables des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche de la Confédération des États du Sahel (AES), sous le thème **« Harmonisation et endogénéisation des systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation pour des ressources humaines compétentes et un développement harmonieux des pays de l'AES »**.
2. La Conférence, placée sous le patronage du Camarade Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et présidée par le Camarade Professeur Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a réuni le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Mali et le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation technologique de la République du Niger, ainsi que des Représentants des Ministères en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les Responsables des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'AES. Cette deuxième Conférence a connu la participation du Ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la République du Togo.
3. Les Ministres ont salué la qualité du rapport des Comité des Experts, qui a permis de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations de la première Conférence, de définir les axes prioritaires de coopération scientifique et académique, de dresser l'état des lieux des régimes des études en vue d'une harmonisation des systèmes de l'enseignement supérieur de l'espace confédéral, d'élaborer un guide d'harmonisation desdits systèmes, de rédiger un Accord de coopération en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation dans l'espace de la Confédération des États du Sahel (AES), et de proposer un Protocole d'Accord de coopération relatif à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans les domaines des mines et du pétrole dans la Confédération AES.
4. Les Ministres ont examiné et adopté ledit rapport et, approuvé les recommandations ci-après :

- a) Mettre en place un comité de coordination et de suivi des recommandations de la Conférence des Responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Confédération AES ;
 - b) Adopter un Règlement intérieur de la Conférence des Responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Confédération AES ;
 - c) Instituer un dispositif confédéral d'harmonisation des normes et des standards de qualité de l'enseignement supérieur et de la Recherche ;
 - d) Instituer un dispositif confédéral de valorisation des résultats de la recherche, des inventions et des innovations ;
 - e) Instituer un dispositif confédéral de distinction et de récompense de l'excellence dans l'enseignement supérieur et de la recherche ;
 - f) Mettre en place des mécanismes de mobilisations des ressources pour le financement pérenne de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
 - g) Encourager la mobilité des enseignants, chercheurs, personnel d'appui technique et étudiants au sein de l'espace confédéral.
5. Les Ministres ont enfin exprimé leur profonde gratitude à Leurs Excellences le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'État, Président de la Confédération des États du Sahel (AES), le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, et le Général d'Armée Abdourahamane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'État, pour leur leadership éclairé et déterminé à construire un espace confédéral souverain, stable, sécurisé et prospère.

Fait à Ouagadougou, le 14 octobre 2026.

Pour le Burkina Faso

Pour la République du Mali

Pour la République du Niger

Pr Adjima THIOMBIANO

Ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et de
l'Innovation

Pr Bouréma KANSAYE

Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Pr Saidou MAMADOU

Ministre de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
Technologique